



BULLETIN D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

Éolien et transition énergétique

1er trimestre 2021

Édito

Chères Saultières, chers Saultiers,

Notre responsabilité collective vis-à-vis des générations futures implique de nous inscrire dans une logique de développement durable.

Notre territoire mène déjà un certain nombre d'actions dans cette perspective (le remplacement de l'éclairage public, l'éclairage de nos écoles et de l'église par un éclairage led, etc).

Comme toutes les collectivités françaises, La Saulsotte doit également considérer son devenir énergétique et celui de ses habitants.

Nous disposons pour cela de deux principaux leviers d'action : la maîtrise de nos consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables.

Si ce premier bulletin d'information fait le point sur la réflexion engagée par notre commune sur l'éolien, ce document a pour vocation d'informer sur ses actions en matière de développement durable et d'accompagner ainsi le débat que les élus souhaitent collectif et participatif.

Sous l'impulsion des communes voisines, les objectifs fixés par la France et l'Europe, le feu vert de la Défense, le conseil municipal a choisi d'étudier les possibilités de développer l'éolien sur son territoire en nouant un partenariat avec la société Ostwind International SAS.

Cette décision a été motivée par la présentation du Schéma Régional Eolien publié par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Notre territoire est clairement identifié comme un espace préférentiel pour le développement éolien.

Dans le cadre de ce projet éolien, les élus se sont fixés plusieurs objectifs :

- maîtriser son déroulement en établissant avec le partenaire technique une charte morale d'engagement,

- associer en toute transparence la population et les associations locales à la réflexion au cours du processus d'étude qui conduira à la définition précise du projet. Une démarche d'information et de concertation va être initiée par la commune,
- utiliser les retombées économiques pour financer des actions concrètes, par exemple effectuer des travaux de voirie, entretenir et améliorer l'isolation des bâtiments communaux ...

Le projet éolien est un des éléments d'une stratégie énergétique territoriale que nous souhaitons approfondir collectivement.

En raison du contexte sanitaire et dans l'impossibilité d'organiser une rencontre publique dans l'immédiat, le conseil municipal et moi-même avons souhaité que la concertation s'adapte au contexte. Nous vous invitons à échanger sur l'éolien en posant vos questions à M. Lachenal en laissant vos coordonnées à lachenal@ostwind.fr ou en déposant vos interrogations dans la boîte à questions qui sera mise en place en mairie.

Enfin, des informations seront également communiquées directement sur le site internet de la mairie.

Bonne lecture

Gérard DELORME, maire de La Saulsotte
et son conseil municipal

La transition énergétique : pourquoi ?

Un constat : le réchauffement climatique

Le GIEC¹ affirme, comme de nombreuses autres études scientifiques, que « Le réchauffement climatique est sans équivoque et beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires ». Ses conséquences sont désormais bien visibles : événements climatiques de plus en plus extrêmes et fréquents (canicules, vagues de froid, inondations, etc), hausse du niveau des océans, disparition massive d'espèces animales...

Les activités humaines, et en particulier l'exploitation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) qui dégagent des quantités importantes de gaz à effet de serre, en sont les principales causes.

Des solutions

Pour limiter ces phénomènes, une profonde et rapide transformation de notre système énergétique est nécessaire : c'est la transition écologique dans laquelle la France et de nombreux autres pays se sont engagés à plusieurs reprises, notamment en 2015 lors de la COP21 à Paris.

Un développement important des énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique, biomasse...) est pour cela indispensable, en plus d'économies d'énergie. Plusieurs études^{2,3} démontrent qu'un mix de plusieurs types d'énergies renouvelables pourrait même fournir l'ensemble des besoins électriques en France d'ici 2050. A plus court terme, le développement des énergies renouvelables a pour but de se substituer aux énergies fossiles.

¹ GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) - 5e rapport, 2014

² ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) - Mix électrique 100% renouvelable : Analyses et optimisations, 2016

³ Association négaWatt - Scénario négaWatt 2017-2050

Les évolutions du mix électrique français

Depuis plusieurs années, on observe en France une stabilisation de la consommation électrique. En effet, malgré une meilleure maîtrise de la consommation et une plus grande efficacité énergétique, la multiplication des utilisations électriques (téléphones portables et tablettes, ordinateurs, électroménager...) ne permet pas de diminuer la consommation globale.

Du côté des moyens de production, la transition énergétique se concrétise par une augmentation massive de la production d'énergies renouvelables

(solaire et éolien en tête), accompagnée mécaniquement par une baisse importante de la production thermique très émettrice en gaz à effet de serre (CO2 notamment). Parmi ces moyens de production thermique seul le gaz, moins polluant, se maintient tandis que les dernières centrales au charbon devraient fermer en 2024.

En France, le recours aux énergies renouvelables permet de diminuer largement le recours aux énergies fossiles et donc les émissions de CO2 (-44% en 10 ans).

Production électrique française (en TWh)			
	2010	2019	Variation 2010-2019
Nucléaire	407,9	379,5	-7,0%
Thermique	59,4	42,6	-28%
dont charbon	19,1	1,6	-92%
dont fioul	7,9	2,3	-71%
dont gaz	30,0	38,6	+29%
Energies renouvelables	83,0	115,6	+39%
dont hydraulique	68	60	-11,8%
dont éolien	9,6	34,1	+255%
dont solaire	0,6	11,6	+1833%
dont bioénergies	4,8	9,9	+106%
Total	550,3	537,7	-2,3%
Emissions de CO2 liées à la production électrique (en millions de tonnes)			
	2010	2019	Variation 2010-2019
	34,1	19,2	-44%

Source : RTE – Bilans électriques nationaux annuels

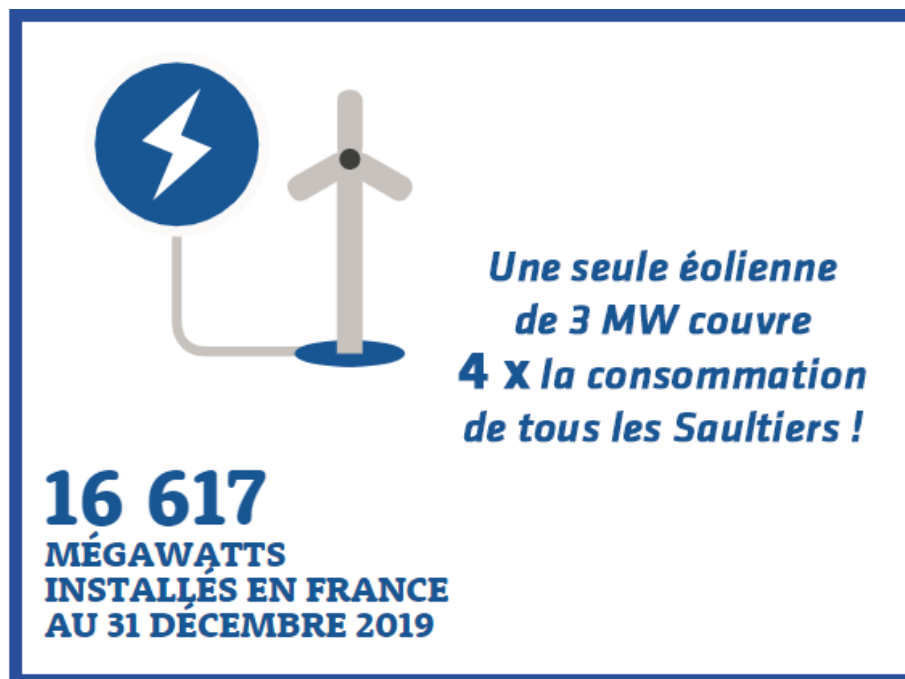
L'énergie éolienne

L'éolien est une des énergies renouvelables les plus matures, qui « sera l'une des principales sources d'électricité renouvelable contributrice de la transition énergétique » selon l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Sa production représente déjà la consommation (chauffage compris) de près de 16 millions de Français qui sont alimentés en électricité par l'énergie du vent et plus de 8 000 éoliennes. Malgré cela, le potentiel éolien français qui est le 2e d'Europe, reste largement sous-exploité et l'objectif national est de doubler la puissance du parc d'ici 2028.

Ecologiquement, son empreinte environnementale est très faible : pas de pollution de l'air ni de l'eau, aucun déchet radioactif, recyclable à 98%. Sur son cycle de vie,

une éolienne émet 6 fois moins de CO₂/kWh que la moyenne française. Et en 1 an, elle aura produit autant d'énergie qu'il en a fallu pour la construire !

D'un point de vue économique, avec un coût de production entre 57 et 79 €/MWh, l'énergie éolienne est déjà compétitive par rapport au nucléaire (~62 €/MWh actuellement, 110 €/MWh estimés pour l'EPR) et les énergies fossiles. Et contrairement au coût du nucléaire qui augmente, le coût de l'énergie éolienne continue de baisser.



Une énergie réversible

La loi encadre de manière stricte le démantèlement des éoliennes (arrêté du 26 août 2011 et article R.512-102 du code de l'environnement). Celui-ci est à l'entière responsabilité et aux frais de l'exploitant du parc éolien, qui constitue également pour cela des garanties financières auprès du préfet. L'obligation de démanteler la totalité des fondations a également été imposée par l'arrêté du 22 juin 2020.

Des éoliennes à La Saulsotte ?

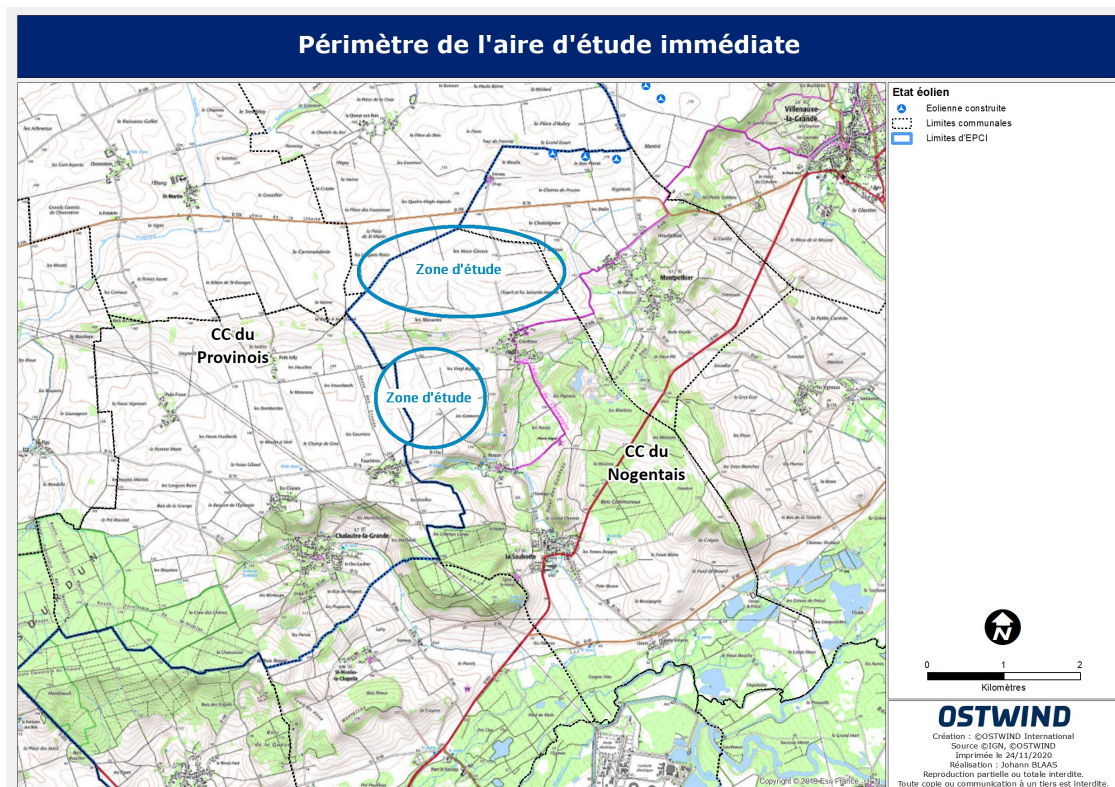
La Saulsotte possède une bonne ressource en vent et se trouve dans une zone identifiée à l'échelle régionale comme favorable à l'éolien (Schéma Régional Eolien de la Champagne-Ardenne). Des études approfondies sont cependant nécessaires pour confirmer cette faisabilité.



Depuis 2014, une réflexion était engagée mais restée sans suite en raison d'une problématique liée aux attentats et à la centrale de Nogent-sur-Seine.

Après plusieurs années d'échanges avec la Défense Nationale et son ministère, nous avons aujourd'hui reçu les autorisations afin de mener à bien cette réflexion.

Un partenariat a été trouvé avec la société OSTWIND International SAS qui portera l'ensemble des frais de développement du projet. Son expertise et son sérieux sont reconnus dans la région mais également au niveau national.



OSTWIND a d'ores et déjà identifié des zones d'étude qui peuvent potentiellement accueillir des éoliennes. La réglementation impose une distance minimale de 500 m aux habitations. Cependant, cette distance pourra être augmentée en fonction des sensibilités locales.

Le secteur nord aurait une capacité maximale de 15 éoliennes, le sud 8. Des éoliennes de 150 m peuvent être envisageables, mais à ce jour, ni le nombre, ni la taille, ni l'emplacement exact des éoliennes ne sont définis puisque tout cela (et la faisabilité du projet !) dépend des résultats des études longues et complexes qui vont débuter.

Vous avez la parole !

Informier et se concerter avec les Saultiers sont des objectifs que l'équipe municipale et la société OSTWIND se sont fixés. Cela se traduira de plusieurs manières au fur et à mesure des avancées du projet et dans les formats que le conseil municipal jugera les plus adaptés.

Une permanence publique d'information et de concertation ouverte à tous était envisagée. Vu le contexte sanitaire national actuel, le conseil municipal et OSTWIND ont jugé préférable de remplacer la permanence par ce bulletin d'information.

Malgré cela, nous vous invitons à participer à ce projet, poser vos questions, faire part de vos remarques et suggestions directement en mairie, par voie postale ou électronique :

Cédric LACHENAL
OSTWIND International SAS
1 rue de Berne 67300 Schiltigheim

ou

lachenal@ostwind.fr

ou

directement en mairie, dans le registre qui sera mis à disposition.

Une réponse sera apportée à chacun et les questions les plus récurrentes feront l'objet de réponses publiques dans un prochain bulletin ou lors d'un prochain temps de concertation.



Pour aller plus loin



« *L'éolien en 10 questions* » par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-eolien-en-10-questions.pdf>



« *Bilan électrique 2019* » par RTE (Réseau de Transport de l'Électricité)

<https://bilan-electrique-2019.rte-france.com/>



Contacts

Mairie de La Saulsotte

10, rue Pavée

10400 LA SAULSOTTE

Tél. 03 25 39 82 28

Email : mairie.lasaulsotte@wanadoo.fr

OSTWIND International SAS

1 rue de Berne 67300 SCHILTIGHEIM

Tél. 03 90 22 73 40

www.ostwind.fr

Chef du projet : M. LACHENAL

Tél. 03 90 22 73 44

OSTWIND
CONSTRUISONS ENSEMBLE L'ÉOLIEN DE DEMAIN